

POLITIQUE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ASECNA

es dix-huit (18) Etats membres ont pris l'engagement politique de pérenniser les principes fondateurs de solidarité, d'égalité, d'équité, de partenariat et de mise en commun des moyens et ressources nécessaires à la gestion coopérative de leurs espaces aériens.

En application des orientations contenues dans la lettre de mission pluriannuelle du Directeur Général au titre de son mandat sur la période 2021-2024, l'ASECNA définit et met en œuvre la politique de son Système de Management Intégré (SMI), en tenant compte, d'une part, des enjeux et exigences liés à la fourniture des services de navigation aérienne, notamment, les innovations technologiques marquées par le renforcement de l'utilisation des satellites, et, d'autre part, de la situation du transport aérien international fortement impacté par la crise sanitaire engendrée par la pandémie du coronavirus.

Les différents volets du système sont : la sécurité de la navigation aérienne et aéroportuaire, la sûreté, la sécurité du système d'information, la qualité, l'environnement, la santé et sécurité au travail.

A cet effet, je réitère mon attachement au triptyque « Dialogue-Efficacité-Performance » et à ma vision dont les grandes lignes sont les suivantes :

- L'excellence dans les services rendus aux usagers par la consolidation du SMI et de la culture sécurité ;
- Le renforcement de la bonne gouvernance, à travers une gestion rigoureuse des ressources de l'Agence, les activités de contrôle interne et externe et la prise de décision basée sur l'approche risque ;
- Le renforcement de la crédibilité de l'ASECNA auprès de ses différentes parties intéressées, particulièrement les Etats membres, les compagnies aériennes, les partenaires institutionnels, techniques et financiers ;
- Le renforcement du leadership de l'Agence en qualité de modèle de gestion coopérative, à travers son projet « Ciel Unique Pour l'Afrique » (CUPA) et son programme « SBAS pour l'Afrique et l'Océan Indien » ;
- La prise en compte des enjeux liés au développement durable par la mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale.

Pour la période 2021-2024, les objectifs sont déclinés suivant les axes ci-après :

- Identifier les dangers, les menaces et les impacts environnementaux liés aux activités de l'Agence ; évaluer, réduire et maîtriser les risques en termes de sécurité de la navigation aérienne et aéroportuaire, la sûreté, la sécurité du système d'information, la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité au travail ;
- 2. Consolider le système de compte-rendu obligatoire et de traitement des évènements sécurité dans le cadre de la culture positive qui prévoit les limites entre les erreurs et les actes non tolérables ;
- 3. Optimiser le niveau de conformité aux exigences des règlements, normes et référentiels applicables de même que l'appropriation, à tous les niveaux, des meilleures pratiques ;
- 4. Formaliser les exigences applicables en matière de sécurité du système d'information ;
- 5. Mettre en œuvre une politique de résilience pour faire face à la situation du secteur aérien international en optimisant l'utilisation des ressources et en améliorant la cohérence des décisions ;
- 6. Renforcer l'autonomie des structures déconcentrées, à tous les niveaux ;
- 7. Veiller au caractère gagnant-gagnant des partenariats noués par l'ASECNA;
- 8. Contribuer à la protection de l'environnement, notamment la prévention de la pollution et la réduction des émissions de CO2 dans le secteur de l'aviation civile internationale ;
- 9. Mettre en œuvre des actions pertinentes pour valoriser la Responsabilité Sociétale de l'Agence ;
- 10. Consulter et faire participer les travailleurs et leurs représentants au processus de prise de décisions relatives à l'amélioration des conditions de santé et sécurité au travail à tous les niveaux.

Au regard de ce qui précède, je charge le Directeur Sécurité, Sûreté, Qualité et Environnement de coordonner la mise en œuvre et la supervision du système de management intégré, dans le respect des normes applicables. Je demande également à l'ensemble des Responsables de structure de l'Agence ainsi que chaque agent à s'approprier les concepts et outils du système de management de l'Agence et à s'impliquer sans réserve dans l'amélioration continue de nos prestations et de notre image de marque.

Je maintiens mon engagement à mettre à disposition les ressources nécessaires à l'atteinte des résultats escomptés.

Le Directeur Général



Mohamed MOUSSA